

Publié le 5 décembre 2018

Les Hauts de l'Orne, aux arbres, citoyens!

À l'instar des hommes et des cultures, les végétaux vivent et meurent, se renouvellent et forment ainsi un patrimoine. C'est en partant de ce constat que la Société d'économie mixte Normandie Aménagement, la Communauté urbaine Caen la mer et la ville de Fleury-sur-Orne ont décidé de développer un écoquartier à Fleury-sur-Orne.



Les fondations de ce projet reposent sur l'histoire du site et les biotopes existants grâce à des approches novatrices du paysage. Dans 10 ans, quand les habitants rejoindront les **1 800 logements** (75 % en accession, 25 % en logements sociaux), les arbres seront là, certains depuis le début. Car une pépinière est déjà en place et produit depuis le début de l'année les végétaux de la Zac.

Une Epl récompensée

Normandie Aménagement s'est vu remettre le 5 décembre le Trophée des Epl 2018 dans la catégorie Ville de demain.

Lire le communiqué de presse

Conçu avec l'agence d'urbanisme TER, Grand prix de l'urbanisme en 2018, l'écoquartier des

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Hauts de l'Orne s'étendra sur 48 hectares dont 15 hectares d'espaces verts et 2,5 h d'étangs. TER a bâti sa réputation sur le verdissement de ses projets, et notamment l'implantation de grands arbres dans ses programmes d'écoquartiers. Mais où trouver les arbres en question ? Certainement pas en allant les déraciner à des kilomètres ! D'où l'idée, fort ingénieuse, d'implanter directement une pépinière dans le guartier.

Au final, **1 500 arbres monumentaux** auront été plantés dans le quartier, ainsi que **25 000 plantes et arbustes**. Douze espèces protégées y trouveront un havre de paix, chauves-souris, grand rhinolophe, grand Murin, murin à oreilles échancrées, lézard des murailles, etc.

« Que pouvons-nous espérer de mieux... »

Normandie Aménagement s'est très investie sur ce projet, emportant l'adhésion des autres partenaires (*ndlr*, Établissement Public foncier, SAFER, Communauté urbaine, Ville...). La Sem entend faire de la pépinière un lieu de concertation sur le futur écoquartier, à l'instar de ce qu'elle a déjà fait pour la Grande Halle de Colombelles sur la Zac du Campus de Caen.

« Que pouvons-nous espérer de mieux lorsque l'on a décidé de venir habiter un écoquartier situé à proximité de la ville centre, desservi par les transports en commun, doté des voies de circulation douce, se réjouit **Michel Patard-Legendre**, vice-président en charge de l'habitat à la CU Caen la Mer. Et lorsque la végétation qui animera cet espace de 90 hectares est présente lors du démarrage de l'opération, on ne peut que s'approprier le projet avec passion. Voir les arbustes et les arbres pousser auprès de son habitat et venir végétaliser les espaces publics permettra aux futurs habitants d'imaginer leur cadre de vie ». Et d'insister sur la singularité de « ce projet écoresponsable est une des réponses aux attentes de renouveau du logement avec la participation des habitants ».

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2